



CANADA

TREATY SERIES 1956 No. 2 RECUEIL DES TRAITÉS

COMMERCE

Exchange of Notes between CANADA and Hungary

Signed at London, March 8, 1956

In force March 8, 1956

COMMERCE

Échange de Notes entre le CANADA et la HONGRIE

Signées à Londres le 8 mars 1956

En vigueur le 8 mars 1956

43 200 380

43 279 409

b 163589x

b 3029888

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P. Queen's Printer and Imprimeur de la Reine et Controllor of Stationery | Contrôleur de la Papeterie OTTAWA, 1958

Price: 25 cents 96075

Prix: 25 cents

EXCHANGE OF NOTES (March 8, 1956) BETWEEN CANADA AND HUNGARY
CONCERNING THE SALE OF WHEAT TO HUNGARY

I

*The Envoy Extraordinary and Minister Plenipotentiary of Hungary to the
United Kingdom to the Canadian High Commissioner to the United Kingdom*

LEGATION OF THE HUNGARIAN PEOPLE'S REPUBLIC
LONDON

46 Eaton Place, London, S.W. 1
8th March, 1956.

EXCELLENCY,

I have the honour to refer to the proposal of the Government of Hungary that Canadian wheat be supplied to Hungary on a credit basis, and to confirm the agreement reached between our two Governments in the following terms:

1. Up to 150,000 tons of Canadian wheat shall be supplied for shipment to Hungary prior to July 31, 1956.

2. 15 percent of the invoice value of each cargo shall be paid at the time of shipment, and the outstanding 85 percent balance within one year from the date of each shipment.

3. Purchases of the wheat shall be made by the Hungarian Foreign Trade Organisation, Agrimpex, Budapest from an agent or agents of the Canadian Wheat Board.

4. The Government of Hungary and the National Bank of Hungary shall ensure that the payments will be made at due dates in accordance with the provisions of Paragraphs 2 and 3 above.

5. The Canadian Government shall instruct the Export Credits Insurance Corporation to insure Canadian exporters in respect of the balance due on each cargo.

If the foregoing is agreeable to the Government of Canada, I have the honour to propose, upon instructions from my Government, that this Note and your reply to that effect shall constitute an Agreement between our two Governments.

Please accept, Excellency, the assurance of my highest consideration.

JANOS KATONA

His Excellency Mr. N. A. Robertson,
High Commissioner for Canada,
Canada House, Trafalgar Square,
London.

1956 1052
II
THE CANADIAN HIGH COMMISSIONER FOR CANADA TO THE UNITED KINGDOM
I
LONDON
L'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Hongrie au Royaume-Uni au Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni

ÉCHANGE DE NOTES (le 8 mars 1956) ENTRE LE CANADA ET LA HONGRIE CONCERNANT LA VENTE DE BLÉ À LA HONGRIE

LÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE DU PEUPLE DE HONGRIE À LONDRES

48, Eaton Place, Londres, s.w. 1

Le 8 mars 1956

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de me référer à la proposition du Gouvernement hongrois aux termes de laquelle du blé canadien serait fourni à crédit à la Hongrie, et de vous confirmer l'accord conclu entre nos deux Gouvernements selon les conditions suivantes:

1. Il sera fourni un maximum de 150,000 tonnes de blé canadien, pour expédition vers la Hongrie, avant le 31 juillet 1956.

2. La valeur facturée de chaque chargement sera payée dans la proportion de 15 pour 100 au moment de l'expédition, et dans la proportion restante de 85 pour 100 au plus tard un an après la date de chaque expédition.

3. Les achats de blé sont effectués par l'Organisation hongroise du commerce extérieur, Agrimpex, à Budapest, auprès d'un ou des agents de l'Office canadien du blé.

4. Le Gouvernement hongrois et la Banque nationale de Hongrie veilleront à ce que les paiements s'effectuent dans les délais prévus, conformément aux dispositions des paragraphes 2 et 3 ci-dessus.

5. Le Gouvernement canadien donnera instructions à la Société d'assurance des crédits à l'exportation d'assurer les exportateurs canadiens en ce qui concerne le solde à payer sur chaque chargement.

Si les dispositions qui précèdent agréent au Gouvernement canadien, j'ai l'honneur de proposer, selon les instructions reçues de mon Gouvernement, que la présente Note et votre réponse dans le sens ci-dessus constituent un accord entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances de ma très haute considération.

JANOS KATONA

Son Excellence Monsieur N. A. Robertson
Haut Commissaire du Canada
Canada House, Trafalgar Square
Londres

II

*The Canadian High Commissioner for Canada to the United Kingdom to the
Envoy Extraordinary and Minister Plenipotentiary of Hungary
to the United Kingdom*

THE HIGH COMMISSIONER FOR CANADA
LONDON

March 8, 1956

EXCELLENCY,

I have the honour to refer to your Note of this date concerning the supply of Canadian wheat to Hungary on a credit basis.

I have the honour to confirm, upon instructions from my Government, the terms of agreement set out in your Note, and that your Note and this reply shall constitute an Agreement between our two Governments.

Accept, Excellency, the renewed assurances of my highest consideration.

N. A. ROBERTSON

His Excellency Monsieur Janos Katona
Envoy Extraordinary and Minister
Plenipotentiary
Hungarian Legation London

JANOS KATONA

Son Excellence Monsieur N. A. Robertson
Haut Commissaire du Canada
Canada House, Trafalgar Square
London

II

*Le Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni à l'Envoyé extraordinaire
et Ministre plénipotentiaire de Hongrie au Royaume-Uni*

HAUT COMMISSARIAT DU CANADA
LONDRES

Le 8 mars 1956

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note en date de ce jour concernant la fourniture à crédit de blé canadien à la Hongrie.

J'ai l'honneur de vous confirmer, sur les instructions de mon Gouvernement, les conditions d'accord énoncées dans votre Note, et de vous confirmer en outre que votre Note et la présente réponse constitueront un accord entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

N. A. ROBERTSON

Son Excellence Monsieur Janos Katona
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire de Hongrie
Légation de Hongrie
Londres

1955 N. 2

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



0 4519002 9305 3

Le Haut Commissaire du Canada au Royaume
et Ministre plénipotentiaire de Hongrie
HAUT COMMISSARIAT DU CANADA
LONDRES

Le 8 mars 1955

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de me référer à votre Note en date de ce jour concernant la
fourniture à votre pays de matériel de guerre. Je tiens à vous assurer que
le Gouvernement du Canada ne peut pas fournir de matériel de guerre à
votre pays en raison de la situation internationale actuelle. Je tiens
à vous en informer et à vous remercier de votre compréhension.

N. A. ROBERTSON

M. A. ROBERTSON

Son Excellence Monsieur James Katona
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire de Hongrie
Légation de Hongrie
Londres



CANADA

TREATY SERIES 1956 No. 3 RECUEIL DES TRAITÉS

S I S A S

Exchange of Notes between CANADA
and FINLAND

Signed at Ottawa, December 19, 1955
and January 9, 1956

In force January 9, 1956

S I S A S

Échange de Notes entre le CANADA
et la FINLANDE

Signées à Ottawa les 19 décembre 1955
et 9 janvier 1956

En vigueur le 9 janvier 1956

2756 605
2 1634 1/2

Available from the Queen's Printer
En vente chez l'imprimeur de la Reine

